

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

COGEFI FLEX DYNAMIC - Part P

Initiateur : COGEFI GESTION

ISIN: FR0010738211

www.cogefi.fr

Adresse: 11, rue Auber, 75009 Paris

Appelez le +33 (0)1 40 06 02 22 pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Cogefi Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Cogefi Gestion est agréée par la France et réglementée par L'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production du document d'informations clés : 16/02/2023

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre

En quoi consiste ce produit ?

Type : Fonds Commun de Placement (Ci-après le « FCP » ou le « Fonds »).

Durée : Le FCP a été créé pour une durée de 99 ans.

Objectifs : L'objectif de gestion du FCP est de surperformer, sur la durée de placement recommandée (5 ans), son indicateur de référence qui est un indice composite constitué de 35% de l'indice MSCI WORLD en euros, dividendes nets réinvestis (MSDEWIN Index), de 35% de l'indice STOXX Europe 200 Large en euros, dividendes nets réinvestis (LCXR Index) et de 30% de l'indice FTSE MTS 5-7 Y (ex CNO Etrix) coupons nets réinvestis (EMTX_C Index).

La fréquence de rebalancement de l'indice composite est annuelle, depuis le 01/01/2019.

Une gestion discrétionnaire combinant une diversification des investissements entre les marchés actions et les marchés de taux, obligataires et/ou monétaires internationaux, dans le respect des fourchettes d'exposition prédéterminées, permet d'optimiser la performance. La réalisation de l'objectif de gestion passe également par une recherche permanente du meilleur équilibre rendement espéré/risque associé entre les classes d'actifs concernées. Les titres et instruments sélectionnés peuvent aboutir à une répartition différente de celle de l'indice composite.

L'exposition au risque actions est toujours comprise entre 50 et 100% maximum de l'actif net.

Les grandes et moyennes valeurs internationales (capitalisations supérieures à 1 Md d'euros) représentent 75% minimum de l'allocation actions. L'investissement sur les petites capitalisations « Small caps » ne dépasse pas 10% maximum de l'actif net et aucun investissement ne peut être effectué sur un marché non réglementé de type Euronext Growth.

Le FCP peut investir à hauteur de 20% maximum sur les marchés émergents. L'exposition aux marchés de taux, obligataires et/ou monétaires, est comprise entre 0% et 50% maximum de l'actif net.

Le fonds peut investir jusqu'à 50% de son actif net dans des obligations publiques ou privées, émises en euros par des sociétés dont le siège social se trouve dans un pays de l'OCDE, sans règle de répartition stricte ni critère de notation de l'émetteur.

Concernant la notation des titres, par les agences Standard and Poor's ou à défaut notation équivalente Moody's ou Fitch, ou jugée équivalente par la société de gestion, les limites d'exposition seront les suivantes :

- minimum BBB- (Investment grade) : de 0 à 50% de l'actif net
- de BB+ à D (titres à haut rendement, dits High yield) + non noté : de 0 à 10% de l'actif net.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à ces notations, mais peut en tenir compte dans sa propre analyse, au même titre que d'autres éléments, afin d'évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider le cas échéant de leur acquisition ou de leur vente.

La sensibilité de la part obligataire du FCP sera toujours comprise entre 0 et 8. Cependant, d'une manière générale, la durée de la partie obligataire sera plus proche de la durée du FTSE MTS 5-7 Y (ex CNO Etrix). La durée des investissements sur la dette privée est de 7 ans maximum.

Les titres négociables à court terme sont utilisés afin de gérer la trésorerie dans un maximum de 10% de l'actif net du FCP.

Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif net :

- dans d'autres OPCVM de droits français et/ou européen, détenant au plus 10% de leurs actifs dans d'autres fonds
- dans des FIA à vocation générale, de droits français ou européen, respectant les 4 critères définis par l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.

Ces fonds sont principalement des OPC actions, obligataires ou mixtes (Zone Europe, Asie, Amérique du nord et/ou pays émergents tels que définis par MSCI) utilisés pour répondre à l'objectif de gestion et des OPC monétaires pour gérer la trésorerie. Ils peuvent être gérés par Cogefi Gestion ou d'autres entités, y compris les sociétés liées.

Le FCP peut également avoir recours aux produits dérivés (futures et options), négociés sur des marchés réglementés ou organisés, à des fins de couverture et/ou d'exposition au risque de taux et d'actions.

L'investissement en titres intégrant des dérivés simples ne dépassera pas 20% de l'actif net, dont maximum 10% de l'actif net en obligations convertibles, produits intermédiaires en terme de rendement risque entre les taux et les actions.

Le FCP n'aura pas recours à l'investissement en Contingent Convertible Bonds (CoCos).

Le FCP n'investira pas dans des titres subordonnés mais pourra être exposé au risque sur cette catégorie de dettes de manière indirecte via les OPC. Toutes ces opérations seront effectuées dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif du FCP.

L'exposition au risque de change peut représenter jusqu'à 100% du portefeuille, dont 20% maximum sur les devises des marchés émergents. Les sommes distribuables du fonds sont intégralement réinvesties.

Les souscriptions et rachats ne peuvent porter que sur un nombre entier de parts. Ceux-ci sont centralisés chaque jour de bourse ouvré à Paris, avant 11 heures, auprès de notre dépositaire CACEIS Bank et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de la bourse de Paris (J). L'attention des porteurs est attirée sur le fait que leur commercialisateur peut appliquer une heure limite antérieure à celle mentionnée ci-dessus.

Investisseur de détail visé : Tous souscripteurs et plus particulièrement les particuliers.

Recommandation : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Ce Fonds ne peut être souscrit par des US Persons ou assimilés.

Dépositaire : CACEIS BANK

De plus amples informations sur l'OPCVM, une copie du prospectus de l'OPCVM, le dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur de l'OPCVM, rédigés en français, visés à l'article 68, paragraphe 1, points b) et c), de la directive 2009/65/CE, sont disponibles en français et peuvent être obtenus sur simple demande auprès de : COGEFI GESTION 11, rue Auber – 75009 Paris 01.40.06.02.22 E-mail : contact@cogefi.fr

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'Indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Nous avons classé le FCP dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne.

Le Fonds se trouve dans la catégorie de risque / rendement indiquée ci-dessus en raison de sa gestion diversifiée ayant pour objectif la recherche permanente du meilleur équilibre rendement/risque associé entre les marchés d'actions de la zone euro, les marchés obligataires et les marchés monétaires. Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées

pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le Fonds ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs (high yield) : Le portefeuille peut être exposé en titres de créances ou obligations et être exposé au risque de crédit sur les émetteurs. Ces titres, représentant une créance émise par les entreprises ou les états, présentent un risque de crédit ou de signature. Ce risque augmente la probabilité que l'émetteur et/ou l'émission n'honore pas ses engagements vis-à-vis de l'investisseur en raison d'une notation high yield. En cas de faillite de l'émetteur ou en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de le rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur des obligations peut baisser et faire baisser la valeur liquidative du fonds. Le portefeuille peut être exposé jusqu'à 100 % au risque de crédit sur des titres à caractère spéculatifs non notés ou notés high yield. Ce fonds doit être considéré comme spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'utilisation de titres spéculatifs pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 5 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 703,50 €	3 727,76 €
	Rendement annuel moyen	-63.78%	-18.27%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 704,86 €	2 692,13 €
	Rendement annuel moyen	-24.65%	-23.42%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 895,75 €	15 351,48 €
	Rendement annuel moyen	6.54%	8.46%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 688,95 €	17 530,32 €
	Rendement annuel moyen	33.86%	11.38%

Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Une défaillance de la société de gestion qui gère les actifs de votre FCP serait sans effet pour votre investissement. La garde et conservation des actifs de votre FCP sont en effet assurées par le dépositaire de votre FCP.

Que va me coûter cet investissement ?

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- 10 000 EUR sont investis
- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	554,76 €	3 180,80 €
Incidence des coûts annuels (*)	5.62%	4.39%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12.85% avant déduction des coûts et de 8.46% après cette déduction. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 5 ans.	
Coûts d'entrée	2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	200,00 €
Coûts de sortie	0.00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0,00 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.06% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	206,00 €
Coûts de transaction	1.53 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	153,00 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0.03% Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. 20% TTC maximum l'an au-delà de l'indice composite, dividendes nets réinvestis, si la performance est positive.	3,00 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE: 5 ANS

Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les cinq ans. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre FCP ne prélevant aucune commission de rachat.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation relative au FCP, vous pouvez consulter votre conseiller ou contacter Cogefi Gestion :

- Soit par voie postale : Cogefi Gestion - 11, rue Auber 75009 Paris
- Soit directement via le site internet à l'adresse suivante : contact@cogefi.fr

Autres informations pertinentes

Si, à la suite de votre réclamation, la réponse apportée ne vous convenait pas, vous pouvez également saisir le Médiateur de l'AMF via le lien suivant : www.amf-france.org ou écrire à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF, Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Cedex 02.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : La valeur liquidative est communiquée à toute personne qui en fait la demande à COGEFI Gestion - 11, rue Auber - 75009 Paris - +33 1 40 06 02 22.

Les informations sur les performances passées sont disponibles sur le site internet www.cogefi.fr.

OPCVM classé en tant que produit soumis à l'Article 8 du Règlement SFDR. Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le site <https://www.cogefi.fr/fr/p/35/informations-reglementaires>

Une copie du prospectus de l'OPCVM, de son dernier rapport annuel et de tout document semestriel ultérieur et les modalités de souscription et rachat, sont disponibles gratuitement auprès de COGEFI Gestion - 11, rue Auber - 75009 Paris - www.cogefi.fr.